

ANTI CALCAIRE REVA OUT (solide)**1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :**

NOM COMMERCIAL	ANTI CALCAIRE REVA OUT (solide)
UTILISATION	Produit complexant des métaux et inhibiteur de précipitation du tartre.
FABRICANT	MAREVA PISCINES ET FILTRATION Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d' appel d' urgence	FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

Classification des substances apportant le danger dans cette préparation

Sel de sodium de l'acide éthylène diamine tétraacétique

N° CAS : 64-02-8

N° CE : 200-573-9

Xn, R22, R36

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

DANGERS POUR L'HOMME	Nocif en cas d' ingestion. Irritant pour les yeux
----------------------	--

4 - PREMIERS SECOURS :

INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.
INHALATION	Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

MOYENS D' EXTINCTION	Moyens et équipements traditionnels. Eviter cependant l'utilisation d'un jet d'eau "bâton" (projections).
Danger particulier :	Pyrolyse : CO, CO2, NOx.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PROTECTION INDIVIDUELLE Porter un équipement de protection individuelle, gants, lunettes de sécurité.
Porter un masque anti-poussière.

METHODES DE NETTOYAGE Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé ou éliminé.
Après avoir collecté et isolé le solide, nettoyer l' emplacement souillé avec de grandes quantités d' eau.

Ne pas rejeter dans l'environnement, éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATION Prendre les précautions habituelles de protection des yeux et du corps.
Aérer correctement les locaux où le produit est manipulé.
Ne pas inhaler les vapeurs, éviter la formation de poussières.

STOCKAGE Stocker à température ambiante, à l'abri de l'humidité.
Aérer correctement les locaux où le produit est stocké.
Eviter le contact avec des récipients en métalliques.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Généralités Tenir éloigné des denrées alimentaires.
Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.
Se laver les mains à chaque interruption de travail.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire Masque anti-poussières type P2

Protection des yeux Porter des lunettes contre les éclaboussures.

Protection de la peau Porter des gants en caoutchouc et des vêtements de protection .

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE poudre blanche à légèrement jaunâtre
pH (1%) à 20°C : 9,67
densité apparente : 0,6966
POINT ÉCLAIR : non concerné
INFLAMMABILITE : non concerné
EXPLOSIVITE : pas de données disponibles.
SOLUBILITE DANS L' EAU : soluble

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

INCOMPATIBILITES Eviter le contact avec les métaux, les oxydants puissants.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

TOXICITE AIGUË : NOCIF par ingestion
 IRRITATION POUR LES YEUX : irritant
 IRRITATION POUR LA PEAU : légèrement irritant

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

Détruire selon la législation locale en vigueur (incinération).

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger

Xn - Nocif



Phrases R

22 - Nocif en cas d'ingestion
 36 - Irritant pour les yeux

Phrases S

2 - Conserver hors de la portée des enfants.
 13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 22 - Ne pas respirer les poussières.
 24 / 25 - Eviter le contact avec les yeux et la peau.
 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l' eau. Consulter un spécialiste.
 46 - En cas d' ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l' emballage ou l' étiquette.

SUISSE :

N° OSPT : 103100

ALLEMAGNE :

-

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Classification ICPE : -

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement sur ce produit.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.